



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Epreuve E6**

## **Participation à la sécurité globale**

### **Ponctuelle Ecrite , Coef : 6**

### **Etude de cas : 4 heures**



## L'épreuve évalue les compétences du pôle IV du référentiel

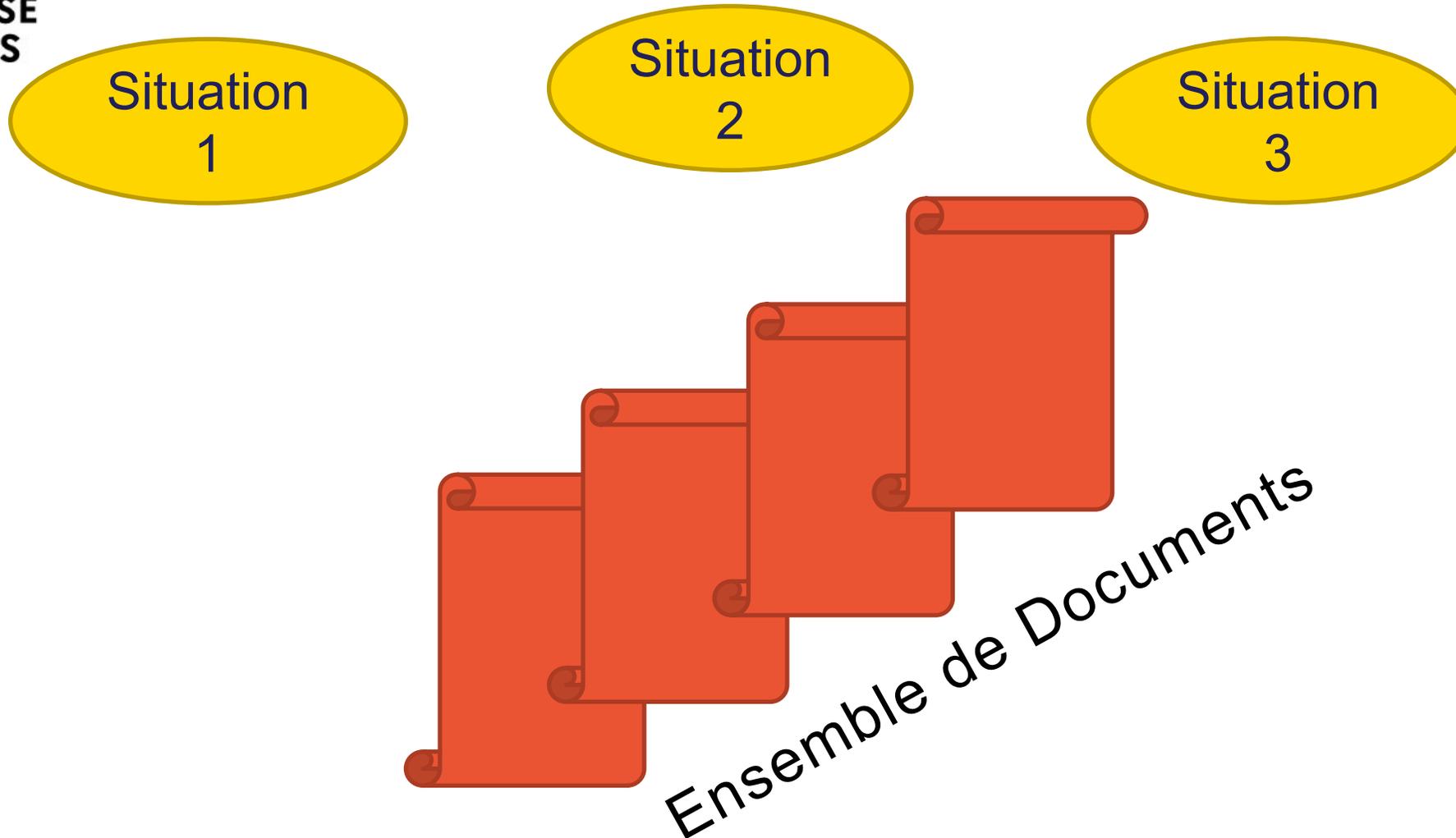
<b>Activités</b>	<b>A4.1 - La prévention des risques en relation avec les partenaires institutionnels</b>	<b>A4.2 - La gestion d'incident, d'accident, d'événements et de crise avec les partenaires institutionnels</b>
<b>Compétences</b>	A4.1C1 - Identifier et prendre en compte les risques inhérents au site ou à l'événement A4.1C2 - Identifier les responsabilités et la coordination entre les différents services de l'État et les autres acteurs de la sécurité A4.1C3 - Préparer le travail des différentes commissions A4.1C4 - Identifier et mettre en œuvre les procédures et réglementations mises en place par les partenaires institutionnels A4.1C5 - Organiser les exercices de sécurité	A4.2C1 - Identifier la nature et l'intensité du risque ou de la menace A4.2C2 - Choisir les procédures adaptées et les mettre en œuvre A4.2C3 - S'assurer de la préservation des traces et indices A4.2C4 - Recueillir et transmettre les informations utiles A4.2C5 - Analyser une situation d'accident A4.2C6 - Rédiger un rapport d'accident ou d'incident



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Un Contexte Professionnel





**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Evaluation

## Critères D'évaluation

- les risques sont repérés ;
- le rôle de chaque partenaire est identifié ;
- les relations avec les partenaires institutionnels sont assurées ;
- la participation aux commissions et réunions est préparée et assurée ;
- les documents exigés pour les contrôles sont tenus à jour et les recommandations sont mises en œuvre ;
- le maintien de l'opérationnalité de la sécurité est assuré ;
- les mesures adéquates sont mises en œuvre lors d'événements (incident, accident ou crise) et les partenaires concernés prévenus et accompagnés ;
- l'intervention des services externes est facilitée ;
- les conséquences et les suites des événements (incident, accident ou crise) sont gérées.

## Commission de correction

La commission d'évaluation est composée de professeurs ayant en charge l'enseignement « Participation à la sécurité globale » dans le cadre du BTS « Management opérationnel de la Sécurité ».